



Le 23 juin 2017

## NEGOCIATIONS ACCORD PNC HOP ! en courte finale

Dans quelques jours, nous soumettrons à référendum les axes principaux du futur accord des PNC HOP ! En voici la synthèse dans le tableau joint (case projet final négo).

Nous ne signerons pas cet accord sans votre approbation et votre validation de ces nouvelles règles d'emploi et de rémunération par un prochain référendum tous PNC HOP ! en intersyndicale.

Les réunions de la semaine prochaines nous permettront d'ajuster l'écriture de la convention, et de finaliser certains chapitres.

Notre objectif constant est d'aboutir à un accord équilibré rémunération/conditions de travail, pour tous les PNC, même si toutes les règles actuelles des ex compagnies ne pourront être conservées.

Le délai de survie des anciens accords PNC touchant à son terme le 3 juillet prochain, nous nous sommes positionnés auprès de l'autorité compétente (DGAC) pour une application du nouvel accord dès que possible, afin de protéger la rémunération des PNC, en cas de perte d'activité notamment suite aux départs des PNT. La Direction a demandé au gouvernement (par arrêté), quant à elle, la prolongation des conventions actuelles avec une application de l'accord au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Une prime exceptionnelle de 500€ sera versée mi-juillet aux PNC.**

**Rendez-vous avec la Direction lors des dernières réunions de négociation du 26 au 28 juin.**  
Toutes vos observations et questions sont les bienvenues !

**VOTRE EQUIPE SNPNC HOP!**